

l'Auvergne,

côté

soleil levant

N° 35 Printemps 2022

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

HISTOIRE À PARTAGER

Sentier pédagogique
sur la zone du Champ du Cros

DÉFI


Collectif Dore j'aDore
L'agriculture en marche

L'INVITÉ

Martin Gutton
« L'eau est un bien à partager »

L'eau, l'avenir

ZOOM



Le Bec de Dore : la confluence de la Dore avec l'Allier est un espace de tranquillité pour la faune (oiseaux et poissons) avec une forêt alluviale en bon état de conservation. C'est un Espace naturel sensible du département du Puy-de-Dôme géré par la Ligue de protection des oiseaux. Le très grand intérêt de ce site motive une étude de classement en Réserve naturelle nationale.

ÉDITO



Stéphane Rodier

Président du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maire de Thiers

Éric Dubourgnoix

Vice-président du Parc naturel régional Livradois-Forez,
Délégué à la biodiversité, à l'eau et à l'éducation au territoire

« La plus belle des demeures serait pour moi au creux d'un valon, au bord d'une eau vive, dans l'ombre courte des saules et des osières. »

Gaston Bachelard – L'eau et les rêves.

Le sol tremblant d'une tourbière, engluissant les bêtes, les âmes, le clocher de Vireennes sonnait l'approche de l'ultime passage. L'eau pure de la fonte des neiges sur la montagne étincelante et printanière; les serves des hauts vibronnant de têtards; les sources infimes, les rases fraîches, les ruisseaux domptés de moulins; la rivière qui trace, sépare et réunit par le génie d'un pont; l'eau qui étanche la soif, nourrit les corps et les rêves, emporte la saoullure et parfois avec force et fracas la vanité des hommes.

Si essentielle à la vie, l'eau construit nos vies, notre imaginaire, nos rêves, nos angoisses. Elle est si importante qu'on la cherche sur d'autres planètes dans l'espoir fou d'un ailleurs habitable. Mais c'est ici qu'on en trouve encore le plus! Il n'est sans doute pas d'autre sujet univer-

sel sur lequel nous pouvons agir à l'échelle humaine, c'est-à-dire à l'échelle de notre quotidien, de nos habitudes, de nos usages.

Soyons donc déterminés. L'impérieuse nécessité de léguer un monde habitable à la nouvelle génération nous oblige! Les défis sont de taille mais pas insurmontables. Les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoient une augmentation globale de la température terrestre qui suscite déjà des changements climatiques accompagnés parfois d'évènements spectaculaires. À l'échelle du Livradois-Forez, les périodes récurrentes de sécheresse posent la question de la quantité disponible de la ressource en eau pour ses différents usages.

Nous avons longtemps utilisé l'eau pour nos activités domestiques, pour notre artisanat, notre industrie, notre agriculture sans trop nous soucier (ou pas suffisamment) des impacts sur notre environnement, la biodiversité et notre santé. La préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques associés est pourtant une préoccupation ancienne. L'expérience montre que l'action donne des résultats. Cela doit donc être une préoccupation de tous les instants.

Sans une grande vigilance, l'eau pourrait devenir en Livradois-Forez une denrée rare en quantité, en qualité avec une diversité des milieux aquatiques dégradée. C'est pourquoi le Parc naturel régional Livradois-Forez s'investit depuis des années dans la mise en place d'une politique de planification et de gestion de la ressource en eau depuis la préservation des milieux aquatiques jusqu'à la restitution de l'eau à la nature après usage. Un pôle de compétence « Grand cycle de l'eau » a été mis en place afin de sensibiliser, faire dialoguer et travailler entre eux les institutions, les associations, les riverains...

Nous souhaitons que par les témoignages et explications présentés dans ce Journal du Parc, chacune et chacun pourra mieux comprendre tous les enjeux d'une politique en faveur d'un bien commun: l'eau.

SOMMAIRE

L'Auvergne, côté soleil levant

Journal du Parc naturel régional
Livradois-Forez – n° 35 – Printemps 2022

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57 – Fax 04 73 95 57 84
info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org

Directeur de publication : Stéphane Rodier

Conception et rédaction :

Jérôme Kornprobst, agence K'

Création graphique et réalisation :

Frédéric Nolleau, Oxygène

Photographie de couverture :

© Aéroclub du Livradois-Forez.

Impression : Cavanat

Tirage : 20 000 exemplaires



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Dépôt légal : deuxième trimestre 2022

05 Territoire vivant

L'actu du territoire du Parc
Livradois-Forez.

07 Histoires à partager

Le projet d'aménagement pédagogique de la zone humide du Champ du Cros a officiellement démarré dans la commune de Saint-Victor-sur-Arlanc.

09 Grand Angle

Le Parc Livradois-Forez est construit autour de l'eau, un bien commun qu'il faut savoir protéger et partager.

16 Le grand témoin

Entretien avec Christian Amblard, Directeur de recherche honoraire au CNRS, spécialiste des écosystèmes aquatiques et microbiens.

18 Défi

Quand un collectif territorial œuvre pour une agriculture plus vertueuse.

20 Découverte

Balade sur les rives de l'Ance, rivière emblématique du territoire.

22 L'invité

Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Martin Gutton salue les engagements forts pris par le Parc sur la politique de l'eau.



CAP SUR 2041



Initiée en 1986, révisée en 1998 puis 2011, la charte du Parc – qui définit les orientations de préservation des patrimoines naturels culturels et des paysages, de mise en valeur et de développement économique du territoire concerné, ainsi que les mesures

permettant de les mettre en œuvre à horizon 2026 – entre dans une phase de révision en vue d'un nouveau projet de territoire sur la base d'un périmètre d'étude intégrant de nouvelles communes. Le périmètre d'étude pour l'élaboration de la Charte 2026-2041 du Parc Livradois-Forez couvre 353 000 hectares pour 113 000 habitants et comprend 191 communes (133 communes du Puy-de-Dôme, 44 communes de la Haute-Loire, 12 communes de la Loire, 2 communes de l'Allier).

Cette charte constitue un projet de territoire partagé sur lesquels s'engagent les communes, les intercommunalités, les Départements, la Région, l'État et différents partenaires. Elle fixe des objectifs que les signataires souhaitent atteindre conjointement avec le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc. La Charte permet ainsi d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités locales et partenaires. Elle s'inscrit sur une durée de 15 ans avant d'être à nouveau révisée.

CODE : PPT



© Jean-Luc Mavel

Dans le cadre du « Plan régional en faveur du pastoralisme » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc a lancé en 2021 une enquête pastorale aux côtés d'Auvergne estives, la fédération des

estives collectives d'Auvergne, pour localiser les surfaces pastorales et leurs modes de gestion et recueillir les attentes et les besoins des acteurs locaux en termes d'équipement, d'accompagnement ou de structuration. Un programme d'actions sur cinq ans est en outre établi en faveur de l'accès aux espaces pastoraux, du logement des bergers, de la préservation de la ressource en eau, de l'équipement des espaces pastoraux, de l'accompagnement à la gestion pastorale, de la structuration collective et foncière, de la communication sur la pratique pastorale ou encore de la cohabitation des différentes activités sur les espaces pastoraux (agricole, touristique...). L'élaboration du Plan pastoral territorial devrait s'achever d'ici la fin de l'année avant d'être déployé entre 2023 et 2027.

MYRTILLE SAUVAGE



© Jean-Claude Corbel

Depuis le printemps 2019, le Parc Livradois-Forez s'implique dans une démarche portée à l'échelle du Massif Central avec le soutien d'IPAMAC, l'association des Parcs naturels régionaux du Massif Central, qui vise à préserver et valoriser une ressource emblématique: la myrtille sauvage.

Accompagné par le Parc, l'ensemble des actions menées s'appuie localement sur un « groupe myrtille » composé d'agriculteurs – éleveurs, maraîchers, producteurs de petits fruits, apiculteurs –, de cueilleurs, d'élus et de citoyens sympathisants. Ce collectif a émergé, côté Loire, à l'initiative de l'ADDEAR de la Loire et s'est étendu sur l'ensemble des Monts du Forez. Les participants sont réunis par la volonté de préserver et valoriser la myrtille sauvage, et de contribuer plus largement à la préservation et à la promotion du territoire en général, et des Hautes-Chaumes du Forez en particulier. Le groupe est ouvert à toutes les bonnes volontés.

DESTINATION PARCS!



© Denis Pourcher

La Fédération des parcs naturels régionaux de France a lancé sa plateforme de commercialisation de séjours: Destination Parcs, soit quinze destinations au cœur de quinze Parcs naturels en France pour un tourisme écoresponsable, labélisé Valeurs Parc. Promesse de vivre une expérience atypique lors d'un séjour planifié avec la Maison du Tourisme sur le territoire du Livradois-Forez – comme ce séjour de trois jours en immersion dans le monde de la coutellerie – la destination Parc est l'assurance de vivre une expérience pleinement authentique.

www.destination-parcs.fr

PÉDAGOGIE

Depuis la rentrée 2021, dans le cadre du projet « Auprès de nos arbres en Livradois-Forez », destiné à sensibiliser les enfants, les enseignants et les habitants aux enjeux liés à la préservation des arbres et de la forêt, les élèves du territoire, de la maternelle au lycée, seront amenés à aborder ces thématiques de façon globale, en tenant compte aussi des enjeux locaux. Les objectifs pédagogiques sont les suivants : éveiller la curiosité et le sens de l'observation, favoriser la connaissance des phénomènes de la vie végétale et animale, découvrir les métiers liés à la forêt et les enjeux de la filière sur un territoire classé Parc naturel régional, comprendre l'importance de la forêt dans la gestion de l'espace, des paysages et de la diversité biologique. Il est prévu que les interventions se réalisent autant que possible hors les murs de la classe ou du centre de loisirs et un partenariat fort avec un artisan ou un artiste pourra se tisser pour amener une dimension artistique et culturelle à ces projets. Pour cette année scolaire 2021-22 : 35 classes participent au programme pédagogique « Auprès de nos arbres... ». Les enseignants sont accompagnés dans leur projet par des éducateurs à l'environnement.



© Audrey Jean

BIODIVERSITÉ

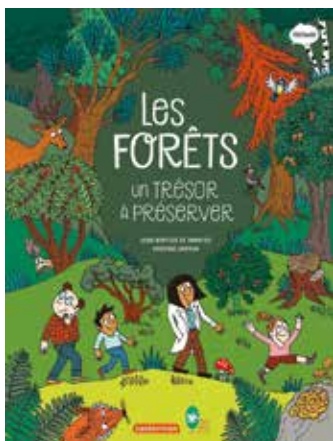


© Jean-Luc Corbel

Présentée le 18 septembre à l'occasion de la journée de la Biodiversité à Saint-Jean-d'Heurs, la nouvelle monographie du Parc Livradois-Forez « Biodiversité, panorama et perceptives » est parue. Elle met en

avant plus de 200 espèces animales et de 250 espèces végétales vasculaires protégées au plan national, de même qu'une multitude de milieux préservés présents sur le territoire du Livradois-Forez ; cette biodiversité remarquable et ordinaire concourt largement au classement du territoire en Parc naturel régional. Les nombreuses activités liées à cette biodiversité (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs, éducation à l'environnement...) et le cadre de vie quotidien, reconnu d'une qualité exceptionnelle, doivent inciter à préserver, voire à améliorer, la fonctionnalité de ces milieux naturels. Vous pouvez la découvrir sur le site internet du Parc dans la collection des monographies thématiques.

LES FORÊTS, UN TRÉSOR À PRÉSERVER



Au cours d'une balade à travers les forêts européennes, tropicales et boréales, un scientifique, un conteur et deux enfants curieux et malins découvrent la vie des arbres, la diversité des forêts et leurs évolutions au fil des siècles, la richesse de la faune et de la flore forestière

ainsi que les menaces qui pèsent sur elles dans le monde, comme la déforestation et les incendies.

La protection des forêts et de leur biodiversité est une question essentielle, rendue vivante et drôle grâce à ce récit documentaire en BD paru aux éditions Casterman et qui fait interagir des personnages hauts en couleur.

Dès 8 ans.

Parution le 16 mars 2022.

TOURBIÈRES

Parce que l'on protège mieux quand on a le savoir, le Parc a créé un outil de partage des connaissances concernant les milieux humides. Objectif : établir une cartographie des tourbières du territoire sur le secteur des Monts du Forez au-dessus de 900 mètres d'altitude, comprenant la zone des « Hautes-Chaumes » et leurs alentours sur une superficie de 71 000 hectares, soit plus de 1 200 sites humides recensés, dont plus de 200 sites tourbeux d'au moins 1 hectare.

Près de 50 couches cartographiques ont ainsi été synthétisées et plus de 300 documents recensés. Bilan : selon les données actuelles, 41 tourbières seraient « à restaurer » et quelques-unes feront l'objet d'un diagnostic plus approfondi prochainement avec les acteurs locaux (action du Contrat vert et bleu).

Cet outil « vivant » conçu pour être informé en continu est susceptible de servir d'outil d'aide à la décision pour d'autres programmes concourant à la préservation des tourbières.



© Jean-Luc Mavel

Zone du Champ du Cros

Premiers pas pour le sentier pédagogique

Le 13 janvier, la commune de Saint-Victor-sur-Arlanc a pu lancer officiellement son projet d'aménagement pédagogique de la zone humide du Champ du Cros.



de gauche à droite

Jonathan Russier, animateur du contrat territorial à l'Épave Loire Lignon. Guillaume Moiron, chargé de mission au Parc. Lauriane Chautard, technicienne zones humides et animatrice pédagogique au sein de l'Épave Loire Lignon. Nicolas Faure, paysagiste. Marcel Charderon, 1^{er} adjoint au maire. Jean-Luc Borie, maire de Saint-Victor-sur-Arlanc et vice-président du Comité d'Agglomération du Puy-en-Velay, partie prenante dans le dossier sur le volet touristique notamment et membre du bureau de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Mickaël Combeuil, gestion courante des forêts publiques du secteur (ONF). Jean Obstancias, responsable de projets (ONF). William Mayer, cabinet Tourisme et Patrimoine. Annie David, 2^e adjointe en charge du projet.

Dans la commune de Saint-Victor-sur-Arlanc – une petite centaine d'habitants –, les élus aiment innover: « Quand on imagine un projet, l'idée, c'est que ça ne se soit jamais fait ailleurs. Nous voulons nous démarquer et surprendre », sourit le maire Jean-Luc Borie. Alors à la création de la zone d'activités de Craponne-sur-Arzon à proximité d'une zone humide¹, la commune s'est mobilisée, avec

l'appui technique du Parc, pour proposer un projet compensatoire de réhabilitation de la zone humide du champ du Cros². « Le site sera doté d'un sentier pédagogique, accessible aux personnes à mobilité réduite. Les zones humides constituent un enjeu pour l'avenir. Pour les protéger et les préserver, il faut que chacun puisse connaître leur rôle et pour cela, nous pourrions accueillir les élèves de primaire des environs mais aussi le grand public pour l'informer de manière

ludique. Chacun pourra ainsi découvrir et profiter de cet espace riche en matière de biodiversité: la connaissance favorise la protection. »

Pédagogique

Pour mener à bien l'unique projet en Haute-Loire retenu par l'État dans le cadre du plan France Relance (80 % de financement par l'État), la commune est devenue propriétaire de ces 18 hectares jusqu'alors répertoriés comme bien de section appartenant à trois villages. « C'est officiel depuis le 10 janvier. En

¹ Les zones de Réchimas et de la Mareille ont donné lieu à la destruction de 4,3 ha de prairies humides.

² deux mares ont été créées, une prairie humide a été installée et des seuils pour ralentir l'écoulement et augmenter la capacité de stockage des eaux ont été créés.

contrepartie, la commune s'est engagée à préserver ce site aussi longtemps que durera le dommage causé par la zone d'activités », explique Annie David, adjointe au maire chargée du dossier. Soit une compensation de 20 à 30 ans...

Pour Jean Obstancias, responsable de projet à l'Office National des Forêts, pour cette partie de forêt désormais communale (boulaie et hêtraie notamment), tous les aménagements de la zone du champ du Cros devront être compatibles avec le plan de gestion de l'ONF. « Sur ce secteur, le boisement joue un rôle écologique essentiel. C'est une forêt ouverte naturellement mais ce n'est pas un pâturage.

Il faudra conserver cet équilibre de mosaïque entre boisé et non boisé, entre zone fermée et zone ouverte pour préserver une faune de zone humide et une faune qui n'a pas envie de se cacher. »

Tourisme et handicap

Porté par Epage Loire Lignon dans le cadre du contrat territorial Loire et Affluents Vellaves et confié au cabinet Tourisme et Patrimoine pour sa conception, ce projet

pédagogique et touristique est donc entré officiellement dans sa première phase le 13 janvier dernier. « Dans un premier temps, il s'agit de réaliser un diagnostic précis afin de construire un avant-projet répondant aux attentes qu'elles soient pédagogiques, touristiques, écologiques ou réglementaires. Pour cela, deux ateliers de travail seront proposés à l'ensemble des acteurs concernés », explique William Mayer accompagné pour l'occasion par le paysagiste Nicolas Faure (NF-P). Il s'agira aussi de déterminer la teneur du message pédagogique : « Quelle histoire veut-on raconter sur ce site, quel ton veut-on employer ? Quel type d'illustrations pour rendre ce message accessible au plus grand nombre ? »

La teneur de ce contenu fera l'objet de réflexion lors d'une deuxième phase de travail : tracé précis du sentier alternant parties sèches et platelage (plancher de charpente), implantation d'un observatoire avec vue... Enfin la troisième phase sera celle des travaux avec une question centrale autour de l'accessibilité : « Le label touristique Label et handicap est une marque prestigieuse et rare sur des sentiers

nature. Viser ce label ne garantit pas de l'obtenir mais entrer dans cette démarche favorisera l'excellence », assure William Mayer. Et si ce label est rare sur les sentiers nature, forcément, la commune aura envie de s'engouffrer sur ce chemin. Avec une estimation de six mois de travaux qu'il faudra planifier habilement dans le respect des contraintes d'une faune et d'une flore exigeantes – « de juillet à octobre, c'est la meilleure période pour les amphibiens » lance Jean Obstancias – le site pourrait accueillir ses premiers visiteurs à l'été 2023. « On pourra alors penser au deuxième étage du projet » ponctue Jean-Luc Borie. Celui d'un habitat insolite, intégré et respectueux de la zone humide du Champ du Cros, composé de bulles de verre : « Idéal pour profiter d'une trame noire exemplaire et profiter du ciel étoilé. » Petite commune mais beaucoup d'idées à partager!

RICHESSSE FAUNE ET FLORE

Particulièrement attractif pour l'avifaune locale mais aussi pour les chiroptères, le site du Champ du Cros présente une diversité ordinaire conforme à celle enregistrée dans les environs. Ponctuellement, les amphibiens sont très présents dans les secteurs les plus humides, ils ont particulièrement bien occupé les deux mares créées. Une fois bien installée, la prairie pourrait devenir attractive pour les insectes locaux. De par leurs fréquents passages, les rapaces l'utilisent déjà comme zone de chasse.

Côté végétal, 120 espèces ont été référencées parmi lesquelles six espèces différentes de sphaignes en cours d'implantation dans la zone tourbeuse, et 39 espèces indicatrices des milieux humides.

Côté faune, quatre espèces d'amphibiens ont été identifiées dont une, le triton alpestre, est considérée comme menacée au niveau national.

Dans la famille des reptiles, deux lézards et deux couleuvres sont présents sur le site, quatre espèces protégées au niveau national.

Chez les oiseaux (avifaune), 37 espèces, dont 30 protégées au niveau national, ont été identifiées parmi lesquelles le milan royal (menacé au niveau national) le busard Saint-Martin, le circaète jean-le-blanc et la fauvette des jardins (menacée au niveau régional Auvergne). Les mammifères terrestres sont représentés par l'écureuil roux, protégé au niveau national.

La guilde des chiroptères est composée de 19 à 20 espèces ce qui positionne le site parmi ceux à « enjeu départemental » pour la Haute-Loire. La diversité y est la plus élevée au niveau de la mare sud nouvellement créée.

Concernant les insectes, 9 espèces d'odonates, 19 espèces de rhopalocères et 10 espèces d'orthoptères ont été observées. Aucune d'entre elles n'est protégée ni considérée comme menacée.



Triton alpestre

L'eau, la vie

L'eau est une richesse, un bien commun, une rareté aussi. À l'instar des milieux aquatiques, il faut donc savoir la préserver, la protéger pour mieux l'utiliser avant de la rendre à la nature. Il y va de la vie de tous.

3 raisons de lire le dossier

1

Le Parc est fortement engagé dans la reconquête de la qualité de l'eau

2

La protection des milieux passe par la pédagogie

3

Sans une grande vigilance, l'eau pourrait devenir une denrée rare

« **L**e parc naturel régional Livradois-Forez est construit autour de l'eau et la Dore constitue sa colonne verté-

brale ce qui explique pourquoi l'Agence de l'eau a des relations étroites et anciennes avec ce Parc, résolument engagé dans la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux », avance Martin Gutton, Directeur général de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Depuis 2020, le Parc est en effet devenu compétent en matière de Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et d'animation des programmes dans ce domaine, à la demande des Communautés de communes et Communautés d'agglomération concernées par le bassin versant de la Dore¹.

« D'où la création d'une équipe dédiée au grand cycle de l'eau du bassin afin de mettre en œuvre le Contrat territorial Dore en cohérence avec le schéma d'aména-

¹ Communautés de communes Ambert-Livradois-Forez, Thiers Dore Montagne, Entre Dore et Allier, Billom Communauté, Pays d'Urfé, Communautés d'agglomération Loire Forez et du Puy-en-Velay.



gement et de gestion des eaux de la Dore (SAGE Dore) », explique Delphine Girault, responsable au Parc du Pôle Grand Cycle de l'eau du bassin versant de la Dore.

Eau douce, denrée rare

Outil de planification, ce SAGE, validé en 2014, fixe les objectifs d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau en tant que cycle naturel appelé grand cycle de l'eau par analogie avec la domestication de l'eau par l'homme appelé petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement). Pour mener à bien des projets – des diagnostics aux travaux de terrain – les financements existent : « Afin de pouvoir effectuer des actions correctives sur les cours d'eau, le contrat territorial financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne permet aussi de débloquent des fonds du Département, de la Région, de l'Europe... ». Le réchauffement climatique, la préservation des milieux aquatiques préoccupent à tous les niveaux institutionnels car il en va de la vie, tout simplement.

Comme le souligne Christian Amblard, Directeur de recherche hono-

raire au CNRS, « la terre est certes la planète bleue mais l'essentiel de l'eau sur terre est salée, l'eau douce ne représentant que 2,5 % de l'ensemble des réserves en eau de la planète. L'eau douce est donc une denrée rare d'autant plus qu'elle est très inégalement répartie – dix grands pays concentrent environ 60 % des ressources mondiales en eau. En outre, et malheureusement, l'eau de notre planète est de plus en plus polluée. »

Dotée d'une très grande diversité de milieux aquatiques avec les lacs, les petits et grands cours d'eau et les tourbières dont la biodiversité est remarquable, l'Auvergne possède un patrimoine très riche qu'il convient impérativement de préserver. « Sur un ensemble de 72 bassins versants étudiés en Auvergne, entre 2004 et 2012, un seul n'était pas contaminé par les pesticides, celui-ci correspondant au Sichon », poursuit le spécialiste des écosystèmes aquatiques et microbiens.

Alors pour aller toujours plus avant, la taxe Gemapi a même été créée dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale. À l'instar de la taxe sur les ordures ménagères, elle



BASSIN VERSANT, KÉSACO ?

On parle de bassin versant mais pour celles et ceux qui se seraient assoupis en classe à l'école primaire, petit rappel : le bassin versant de la Dore est constitué de tout le territoire sur lequel l'eau va s'écouler naturellement vers la Dore.

est prélevée sur le foncier de chaque contribuable dès lors que la collectivité a choisi d'en activer ou non la collecte. « Elle permet de mobiliser des fonds pour investir directement sur le milieu aquatique », assure Delphine Girault. Par ailleurs, grâce à ses propres redevances, l'Agence de l'eau accompagne financièrement les actions de terrain dans le cadre de contrats territoriaux.

SAGE ET PAGD

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est un outil stratégique de planification à l'échelle d'un bassin hydrographique cohérent : son objectif principal est la recherche d'un équilibre durable entre la protection des ressources et des milieux aquatiques et la satisfaction des usages. Il constitue également un projet local de développement tout en s'inscrivant dans une démarche de préservation des milieux.

Le Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) exprime le projet du SAGE en formalisant ses objectifs généraux et les moyens prioritaires retenus par la Commission Locale de l'Eau pour les atteindre. Il précise les délais et les modalités de leur mise en œuvre.

Thomas Bilisari

Métier, fontainier



À l'évocation du métier de fontainier, on s'imagine déjà dans la Provence de Pagnol. Loin des cigales, sur le secteur de Paslières, Dorat, Noalhat, Châteldon et Saint-Rémy-sur-Durolle, Thomas Bilisari, comme six autres agents du SIEA rive droite de la Dore, a un œil vigilant sur l'ensemble du réseau et des débits. Parmi de nombreuses tâches, celle de fontainier. « Une fois par mois, on vient jauger les sources pour estimer le débit quotidien de chacune d'entre elles. » Pour cela, il descend dans chaque collecteur pour remplir son seau pendant dix secondes (8 litres environ) et transmet les données : l'informatique se charge du reste. Au niveau du château d'eau, les relevés entrée/sortie d'eau sont effectués quotidiennement : « Si on constate que l'arrivée d'eau est trop importante par rapport aux besoins, alors il faut descendre dans le collecteur pour mettre en décharge. »

Comprendre : déplacer manuellement les tuyaux à l'intérieur du collecteur afin de détourner l'eau de source de sorte qu'elle ne soit pas acheminée jusqu'à la station de neutralisation – où l'eau est traitée avant d'être distribuée à l'abonné – puis au château d'eau, mais rejoigne le versant où est située la source. « L'objectif est de restituer le surplus d'eau captée à son milieu naturel d'origine, de rendre l'eau au milieu où on la prend. »

Ce territoire (6 communes situées dans le bassin thiernois, plutôt au nord de Thiers Dore Montagne) compte une quinzaine de collecteurs sur le secteur : l'eau captée puis traitée rejoint ensuite le château d'eau du Pas du loup (Paslières) avant de couler au robinet.

Fais et ris

La connaissance, pour agir en conscien



© Jérôme Kornprobst

« Ce qui compte, c'est de donner accès à l'information pour que chacun puisse comprendre la nature. »

À l'école du Fau (Thiers), dans la salle de classe d'Alexandre Busseron – une vingtaine d'élèves de CM1 – ce n'est pas une journée comme les autres : après une matinée consacrée à l'école du dehors pour mieux comprendre le circuit de l'eau, les enfants participent à un après-midi puzzle pour mieux appréhender le concept des bassins versants. « Notre approche se veut sensitive et scientifique », expose Cyril Duarte de Macédo, animateur de l'atelier avec l'association Fais et Ris qui fait partie du réseau Sur les pas de Gaspard. « Pour cela, nous avons des mallettes proposées par le Parc dont l'une a l'eau et la biodiversité pour thématique. Avec ces puzzles, nous pouvons reconstruire les paysages avec routes, champs, usines, cours d'eau... L'idée étant de comprendre le cheminement de l'eau – d'où elle vient, où elle va, à quoi elle sert – que ce soit du point de vue de la faune, de la flore ou de l'humain. C'est visuel, ludique et riche d'enseignements. »

Et en assemblant en une pièce géante unique tous les puzzles réalisés par Ga-

rance et ses camarades réunis en petits groupes, on se rend compte que ces enfants font déjà preuve d'une jolie maîtrise du cheminement de l'eau depuis la source jusqu'à la mer...

Source du vivant

Après quatre interventions en classe ou sur le terrain – « l'observation et le prélèvement sur le terrain restent un outil préférentiel pour mieux identifier les indicateurs permettant d'évaluer la qualité de l'eau » – un projet de fin d'année vient valoriser ce travail entrepris avec la complicité de l'enseignant.

Pour Cyril Duarte de Macédo, l'objectif est avant tout de faire comprendre que l'eau est une source du vivant et de questionner sur les moyens de protéger cette source. « Nous ne sommes pas là pour dire ce qui est bien ou mal. Ce qui compte, c'est de donner accès à l'information pour que chacun puisse comprendre la nature. Avec cette connaissance, chacun décidera ensuite, en conscience, de respecter ou non cette nature. On se rend rapidement compte que les enfants intègrent vite que chaque geste a des conséquences. Ils pourront plus tard transformer ces apprentissages en actes. »



ce



Avec des élèves plus âgés, toujours pour favoriser l'échange, l'éducateur à l'environnement organise des jeux de rôles comme avec cette classe de cinquième du collège Jeanne d'Arc (Thiers): « Il y a des bons et des méchants, chacun doit défendre son point de vue en fonction de ses intérêts. Tout cela nourrit le débat. »

Après vingt ans d'animation, Cyril note une évolution significative: « Avant, on parlait de ce qui permettait la vie, comme la température de l'eau; désormais, on aborde davantage le sujet sous l'angle de ce qui détruit la vie, comme la pollution. Ce glissement constitue une sonnette d'alarme qui mérite notre attention. »

Outre les animations en milieu scolaire, l'association Fais et Ris s'adresse plus largement à un public familial: « Nous proposons des balades pédagogiques référencées par la Maison du Tourisme: nous partons à la découverte de la ripisylve, des macroinvertébrés de la rivière pour mieux comprendre la qualité de l'eau. »

Pour l'animateur, l'accès à la connaissance reste un facteur essentiel dans l'action de la préservation des milieux. « Depuis toujours, chaque génération apporte son lot de changements. Quel sera le nôtre? Quel sera celui des enfants d'aujourd'hui qui seront les adultes de demain? »

Didier Michel

« La tourbière favorise la vie »

« Sur nos montagnes, pas de glacier. Mais nous avons des tourbières qui jouent ce rôle et alimentent les cours

d'eau. Elles sont une richesse écologique, constituent une grande réserve d'eau et favorisent le développement de la vie qu'elle soit végétale, animale, humaine... », assure Didier Michel, accompagnateur de moyenne montagne depuis 2011 au sein du réseau « A pas de lynx ». C'est bien l'eau en effet qui a permis le développement économique du bassin avec notamment ses nombreuses scieries familiales.

Au sein de l'association, celui qui est aussi premier adjoint de la commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne propose des balades touristiques généralistes pour les familles ainsi que des interventions en milieu scolaire. Géologie, patrimoine, faune, flore, milieu aquatique... C'est en toute logique que le thème des tourbières est abordé:

« Sur les Hautes Chaumes, elles sont précieuses car représentent une réserve d'eau pour tous les ruisseaux, la Dore notamment. Elles constituent aussi une réserve faunistique et floristique avec des espèces spécifiques qui s'installent dans ce milieu si particulier: ce système anaérobie – pas d'oxygène, une température basse et un pH très acide, donc peu de décomposition – devrait être impropre à la vie. On y trouve

pourtant des espèces comme des plantes carnivores, le droséra, la grassette, la canneberge... ou le nacré de la canneberge, papillon spécifique à ce milieu. »

Les marqueurs principaux d'une tourbière? Un milieu ouvert, un sol irrégulier, la présence de sphaigne, la transformation de la myrtille vers l'airelle des marais et bien sûr... la présence d'eau. Et le mieux pour protéger une tourbière, c'est encore de ne pas y aller. « C'est le paradoxe, sourit Didier Michel. Car pour bien la connaître et la faire connaître, il faut aller sur le terrain, c'est toujours mieux qu'avec un simple panneau pédagogique. Mais il faut veiller à ne pas mettre les pieds n'importe où. »

Pour ces balades, les petits groupes sont donc privilégiés: « L'important, c'est que les tourbières soient signalées et délimitées pour en restreindre l'accès, que ce soit par l'homme ou les troupeaux. Je pense qu'il est nécessaire qu'une tourbière soit classée en zone protégée. »

Si les tourbières sont essentielles, il ne s'agit pas toutefois d'en faire le seul enjeu des balades pédagogiques. « Il y a une sensibilisation importante à faire au niveau des enfants mais ce n'est pas le sujet le plus excitant même si on essaie de les séduire avec la présence de plantes carnivores. On leur raconte tout le cycle de la tourbière que l'on replace dans un contexte plus global de la montagne.

« Je pense nécessaire qu'une tourbière soit classée en zone protégée. »



Guillaume Dauphant

« LA PRIORITÉ EST DE PRÉSERVER LA RESSOURCE »

Directeur du Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement (SIEA), rive droite de la Dore, Guillaume Dauphant et ses équipes veillent à ce que les 6 000 habitants du secteur – Paslières, Dorat, Noalhat, Saint-Rémy-sur-Durolle, Saint-Victor-Montvianneix et Châteldon – soient bien livrés en eau potable. Rien de compliqué en théorie quand on est propriétaire de 68 sources de montagnes et de deux puits de captage qui, en cas de nécessité, puisent dans la nappe phréatique côté rive droite de la Dore : l'eau rejoint les 29 réservoirs répartis sur l'ensemble du territoire et le SIEA livre la population en eau potable à hauteur de 350 000 m³ chaque année. Pas si simple en réalité quand l'eau vient à manquer comme

cela a pu être le cas ces dernières années à Châteldon pour les villages proches de la source de Rongère-Montagne. « En période d'étiage, le débit de la source diminue fortement, il n'y a donc pas assez d'eau pour les 110 abonnés raccordés sur ce réseau-là », explique Guillaume Dauphant. Pour remplir le réservoir, le Syndicat a alors organisé quotidiennement jusqu'à cinq rotations de camions-citernes – une rotation permet de livrer 7 000 litres d'eau potable – pour remplir le réservoir et alimenter les abonnés. Et s'il n'y a jamais eu de rupture totale, Guillaume Dauphant assure qu'il faut « prendre la pleine mesure de ce qu'il risque d'arriver dans les années à venir. Nous serons de plus en plus en flux tendu et si

nous voulons nous en sortir, c'est à chaque usager de faire le plus d'économie d'eau possible. La collectivité ou l'abonné qui se pense à l'abri se trompe lourdement. L'abonné doit s'équiper de tous les outils possibles pour économiser l'eau et détecter la moindre fuite. »

C'est d'ailleurs en ce sens que le SIEA travaille car si le rendement dépasse 90 % sur sa zone historique (Paslières, Noalhat, Dorat), il chute à 50 % pour Châteldon et même à 30 % pour Saint-Victor-Montvianneix, deux communes ayant intégré récemment le réseau. « L'objectif est d'atteindre, d'ici trois ou quatre ans, le rendement minimum obligatoire de 80 %. Jusqu'à 65 %, ce sera assez facile.



Euroapi Vertolaye

« LE DÉFI A ÉTÉ RELEVÉ »

En 2008, les pêches électriques réalisées dans la Dore en aval du site Euroapi Vertolaye ont permis d'identifier une problématique nouvelle : les goujons présentaient des grosseurs abdominales. Afin de comprendre le phénomène, l'entreprise a rapidement constitué un groupe de travail sous l'égide du sous-préfet d'Ambert avec notamment l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques), dotée d'une unité spécialisée en écotoxicologie. « Pour nous, en interne, il était évident que ce sujet devait être traité rapidement. Des progrès importants ont été réalisés depuis les années 80 dans le traitement de nos effluents avec la mise en œuvre d'équipements de dépollution performants avant rejet dans le milieu naturel, mais à l'évi-

Pour les 15 % supplémentaires, ce sera plus difficile mais nous avons déjà beaucoup travaillé pour traiter l'ensemble des problèmes liés à des défauts techniques (des sources colmatées par les racines par exemple). Notre priorité, c'est la préservation de la ressource, le Syndicat s'est doté de corrélateurs acoustiques pour détecter la moindre fuite. » Si une année de neige est presque l'assurance d'une année tranquille, les chutes de neige de décembre et janvier ne sont pas suffisantes pour rassurer Guillaume Dauphant : « Je pourrais être optimiste... en mai. »

« L'abonné qui se croit à l'abri se trompe lourdement. »



dence cela ne suffisait plus », explique Cédric Van der Meiren, directeur du site Euroapi de Vertolaye.

Pour mener des analyses destinées à retrouver et traiter l'équivalent d'un morceau de sucre dans un bassin olympique, il a fallu avoir recours à des méthodes analytiques issues du génie biologique avant d'opter en 2011-2012, pour un traitement au charbon actif : « Les effluents en fin de traitement passent au travers d'un ouvrage où des quantités très importantes de grains de charbon en suspension de très petite taille peuvent « absorber » tous les résidus particuliers présents dans les effluents. » Un pilote est alors lancé : « Un mini-atelier de traitement à l'échelle d'un mètre cube par heure. Deux campagnes de cinq mois ont été nécessaires pour bien maîtriser tous les paramètres de fonctionnement et acquérir une multitude de données analytiques montrant que le traitement était efficace et que l'investissement était pertinent. »

Les analyses réalisées par un laboratoire indépendant spécialisé ont permis de montrer que, grâce au traitement mis en place, les molécules témoins identifiées au préalable n'étaient plus présentes et, surtout, que l'effluent traité par le charbon actif n'avait plus d'activités hormonales. « Le but était atteint : le traitement appliqué permettait de supprimer l'activité à l'origine des perturbations identifiées initialement dans le milieu naturel. » Ces résultats ont permis de valider l'investissement d'un bâtiment spécifique pour une mise en fonction en mai 2014. Cet investissement unique et novateur pour traiter un phénomène encore relativement peu maîtrisé à une telle échelle – la totalité des effluents du site bénéficie de ce traitement – a reçu le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui a apporté une aide importante représentant 50 % du coût du pro-

jet¹. C'était un signal fort de sa part pour montrer les enjeux de demain sur le sujet des micropolluants.

Grâce à ce traitement robuste – les analyses pratiquées régulièrement le prouvent –, le défi a ainsi été relevé. « Nous devons rester modestes devant l'évolution des connaissances dans le secteur de la dépollution mais la pratique opérationnelle acquise nous permet d'envisager plus sereinement l'avenir du site face à ces problématiques de perturbations endocriniennes, reflet de notre société dite développée. » Le site Euroapi de Vertolaye a aujourd'hui une certaine avance sur ce sujet.

¹ Aide conditionnée à la bonne efficacité du traitement apporté, des contrôles dans le milieu ont à ce titre été effectués à plusieurs reprises.

Christian Amblard,

« Retenir l'eau n'a

Face à la volonté de stocker l'eau en créant des retenues, Christian Amblard répond « Non-sens écologique et agronomique. » L'urgence, c'est de modifier le modèle agricole.

Le réchauffement climatique est un fait. Quelles conséquences pour la ressource en eau ?

Christian Amblard : Plus l'atmosphère est chaude, plus elle peut contenir de grandes réserves d'eau, ce qui explique pourquoi après la sécheresse, la pluie peut être si violente et dévastatrice. Sur nos territoires, il n'y a pas, pour l'instant, une baisse significative des quantités de précipitations annuelles. En revanche, la variabilité saisonnière est renforcée : il pleut moins en été au moment où on a le plus besoin d'eau, et on enregistre une augmentation des précipitations de l'ordre de 20 % lors des périodes automnales et printanières. Face à cela, la fausse bonne idée est de vouloir retenir l'eau qui tombe dans des réservoirs pour s'en servir plus tard, pour l'irrigation notamment.

Pourquoi retenir l'eau est une fausse bonne idée ?

C.A. : Les retenues d'eau contribuent à assécher l'aval et brisent la continuité écologique. Alors c'est toute une biodiversité qui est touchée : les poissons migrateurs ne peuvent plus rejoindre les parties amont des cours d'eau pour se reproduire, les oiseaux et les espèces végétales sont gênés par cette cassure de la trame bleue. On sait aussi que cette eau stockée est soumise à une évaporation catastrophique¹.

En stockant l'eau, on fait donc plus de mal que de bien ?

C.A. : Oui d'autant que ces eaux stagnantes exposées au soleil sont réchauffées et

soumises au phénomène d'eutrophisation. Des micro-organismes (microalgues et cyanobactéries) se développent en grande quantité et dégradent la qualité de l'eau stockée : on a eu récemment l'exemple des cyanobactéries toxiques dans le barrage de la Sep (Combrailles). Alors entre évaporation et eutrophisation, le stockage n'est certainement pas la solution d'autant que 6 % seulement des terres sont dotées d'équipement pour irriguer. Cette option ne résout donc en rien le problème de l'agriculture.

Quelle stratégie adopter ?

C.A. : Il faut retenir l'eau le plus possible sur nos territoires mais dans les sols et pas dans des barrages ou des bassines. L'infiltration constitue de la réserve en eau utile, et il est très important de limiter son ruissellement. Une zone humide comme une tourbière fonctionne comme une éponge : au moment de la période de sécheresse, elle restitue l'eau et ce rôle est essentiel. Or les retenues d'eau contribuent à noyer ces zones humides. Tous les aménagements réalisés depuis les années 50 (goudronnage et bétonnage) et le développement de l'agriculture intensive ont augmenté le ruissellement au détriment de l'infiltration. Par le drainage par exemple, on a détruit les 2/3 des zones humides en un siècle, trois fois la superficie de la Corse.

Concrètement, on fait quoi ?

C.A. : Il faut que tous nos aménagements, agricoles et urbains, favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols car c'est là qu'elle devient un bien commun, utile à tout le monde. Une eau qui ruisselle n'ap-

porte rien au milieu naturel. Il faut donc modifier un certain nombre d'aménagements et modifier nos pratiques agricoles.

En quoi l'agriculture est-elle responsable ?

C.A. : 70 % des haies du bocage, qui favorise pourtant un microclimat plus humide, ont été détruites en France en un siècle. Pour faciliter la mécanisation, l'organisation des parcelles en terrasses qui permettaient l'infiltration de l'eau a été supprimée, accentuant ainsi le ruissellement. La fertilisation organique reconnue pour retenir l'eau dans les sols a été délaissée au profit de la fertilisation chimique minérale...

Les cultures intermédiaires pour éviter les sols nus soumis à l'évaporation (en milieu sec et ensoleillé) et au lessivage (en cas de forte pluie) ne sont pas suffisamment utilisées.

La culture du maïs, qui demande beaucoup d'eau en période estivale, est une stupidité agronomique et écologique... Pour des raisons financières, on voudrait que le sol et le milieu s'adaptent aux cultures que l'on veut faire alors que c'est l'inverse qu'il faut faire. On injecte pour cela des intrants chimiques qui finissent par appauvrir et polluer le sol. Par ailleurs, à force d'irrigation, quand l'eau s'évapore, les sels contenus dans l'eau restent dans la terre. Ces sols sodiques deviennent alors progressivement infertiles. À l'échelle mondiale, on perd ainsi 1 million d'hectares de sol chaque année.

L'engrenage infernal ?

C.A. : En réalité, on prend le problème à l'envers. Il faut recréer des sols vivants avec une micro-faune (vers, nématodes

¹ jusqu'à 60 % des flux entrants selon une étude réalisée sur les lacs nord-américains.

aucun sens »

« L'agroforesterie est essentielle. »



© Jérôme Kornprobst

etc.) qui favorisent par la création de galeries la circulation et la réserve d'eau. Il faut privilégier des agricultures adaptées aux sols que nous avons et non l'inverse. La vraie solution, c'est d'aller vers l'agroécologie en développant également l'agroforesterie – association de l'arbre et de la culture. Des études récentes montrent que l'agriculture biologique, associée à l'agroforesterie, est tout à fait capable de nourrir l'ensemble des pays européens à partir des années 2030-40.

Qu'est ce qui bloque ?

C.A. : Le manque de courage politique face aux lobbys, les intérêts financiers de l'industrie agro-chimique avec le soutien d'un syndicat agricole majoritaire... Une minorité de personnes a intérêt à ce que rien ne change et c'est révoltant car c'est la société dans son ensemble qui en subit toutes les conséquences. L'agriculture française est aujourd'hui un échec économique, social et environnemental et elle continue à s'enfoncer dans ce schéma. Si on regarde l'intérêt général, il faut absolument entreprendre cette transition agricole vers l'agroécologie et l'agriculture biologique.

Si rien ne change, quelle situation dans 20-30 ans ?

C.A. : Ce que l'on relève aujourd'hui sera accentué : toujours moins d'eau, réservée à une minorité d'agriculteurs qui continueront donc à assécher et à polluer.

C'est vraiment regrettable : on a les solutions techniques et l'argent est là... Le problème, c'est que 80 % des 15 milliards de subventions (10 milliards de la PAC plus 5 milliards au niveau national) destinées à l'agriculture française profitent à seulement 20 % des agriculteurs. Comme ces aides sont, pour l'essentiel, proportionnelle à la taille des exploitations, cette agriculture intensive a intérêt à agrandir ses exploitations et donc à être de plus en plus polluante. Il faut donc favoriser l'installation de nouveaux et jeunes paysans sur des exploitations de taille raisonnable pour avoir une agriculture et une alimentation de qualité et apporter le soin nécessaire à la terre.

Une raison d'être optimiste ?

C.A. : Le point positif, c'est que, malgré tout, l'agriculture biologique progresse en termes de superficie employée, même si le pourcentage reste faible. Le développement des AMAP bio génère des situations extrêmement intéressantes. Le bio a une vraie incidence sur la qualité de vie des agriculteurs mais aussi sur la gestion de l'eau. Le citoyen a donc aussi son petit rôle à jouer en privilégiant les circuits courts.

Combien de temps nécessiterait cette transition vers une agriculture verteuse ?

C.A. : En dix ans, il pourrait se passer tellement de choses. Sur les parties traitées en agriculture biologique, les résultats sont déjà très positifs. Cela ne signifie pas que tous les pesticides dans l'eau et leurs résidus auront disparu rapidement mais il faut quand même aller en ce sens. C'est urgent et d'intérêt général.

EN BREF

Directeur de recherche honoraire au CNRS, spécialiste des écosystèmes aquatiques et microbiens.

Naturaliste : président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) pour l'Auvergne, vice-président pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Président puis vice-président du Conseil scientifique des réserves naturelles nationales pour le Massif du Sancy.

Citoyen engagé au sein d'associations qui cherchent à informer sur les problèmes environnementaux.

Fils de paysan.

Lieu de résidence : commune de Chambon-sur-Lac (Puy-de-Dôme).

Christian Amblard a publié une tribune dans l'édition du journal Le Monde du dimanche 30-lundi 31 août 2020.

Collectif Dore j'aDore

L'agriculture en marc

Utilisatrices d'importants volumes d'eau, les exploitations agricoles du territoire ont l'opportunité de relever un défi majeur pour l'avenir. Avec le collectif Dore j'aDore, cap sur une agriculture plus vertueuse.

Pour accompagner le développement des exploitations agricoles tout en préservant la ressource en eau et la biodiversité, le Parc a lancé une vaste opération collective : Dore j'aDore, c'est un collectif composé de dix structures partenaires chargées de bâtir une agriculture pour demain. « Une initiative innovante qui fait le pari de l'intelligence collective », souligne Maud Sampieri, productrice à Fayet le Château et co-présidente de Bio 63. Financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne (Contrat territorial du bassin versant de la Dore) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Contrat Vert et Bleu), ce programme ambitieux initié par le Parc devrait ainsi permettre à une centaine de fermes de bénéficier, gratuitement, d'un accompagnement personnalisé. Un sacré défi !

« Cette action d'accompagnement vers l'agroécologie, avec la mise en place de conduites plus respectueuses de l'environnement sur les systèmes agricoles et d'une meilleure prise en compte de la qualité de l'eau sur les fermes, fait figure d'exemple à l'échelon national », insiste d'ailleurs Denis Alamomé qui a animé le projet dans sa première phase avec Smart, coopérative de formateurs et accompagnateurs de projets agricoles et environnementaux notamment. « Il s'agit d'une démarche dans laquelle chacun trouve sa place, c'est une vraie force. »

Outre la qualité du cadre proposé, Denis Alamomé veut aussi souligner l'originalité de la démarche : « L'agriculteur est placé au centre du dispositif, il est partie prenante afin qu'il construise, sur sa ferme, les pratiques vertueuses vis-à-vis de l'environnement. Il n'y a aucun doute sur le fait que, dans un secteur en crise avec des fermes mises à mal sur le plan économique en raison notamment du coût des intrants, beaucoup d'agriculteurs sont intéressés par cette évolution. Cette transition agroécologique est non seulement souhaitée mais elle est aussi nécessaire. »

Mais le changement est complexe et quand on est seul sur son exploitation, pas toujours facile de lever le nez pour faire les bons choix. « Les freins existent mais ils ne sont pas qu'économiques¹. Il y a besoin d'appuis extérieurs indépendants pour permettre à chacun de prendre du recul. C'est là que le réseau des dix partenaires prend tout son sens et sa pertinence. » L'émulation collective fait le reste. « À travers ce programme, il s'agit de donner envie aux agriculteurs et agricultrices de s'engager collectivement et concrètement », indique Nathalie Boudoul, vice-présidente en charge de l'agriculture au Parc.

¹ Les échanges avec des chercheurs de l'Inra et les travaux de recherche de Xavier Coquil publiés dans sa thèse – Transition des systèmes de polyculture élevage laitiers vers l'autonomie. Une approche par le développement des mondes professionnels – ont en effet montré que les freins aux changements n'étaient pas seulement économiques.

« Une démarche dans laquelle chacun trouve sa place. »

Des propositions concrètes

La force du projet ? Des actions personnalisées, concrètes et réalisables, qui émergent rapidement. En effet, après un premier rendez-vous individuel chez l'agriculteur donnant lieu ensuite à une expertise par le collectif pour identifier clairement la problématique et son ampleur, l'agriculteur est orienté vers le partenaire le plus à même de lui apporter des réponses concrètes par des formations notamment : Comment aménager un bord de cours d'eau ? Comment faire évoluer l'alimentation d'un troupeau et le système fourrager ? Comment aller vers des pratiques plus économes en intrants en travaillant mieux avec les éléments naturels ? Comment mieux valoriser le fruit de l'exploitation ? Pour Denis Alamome, « *l'enjeu est de donner à cette transition agroécologique une réalité concrète sur le territoire. Les intentions sont bien là et une fois engagés dans la démarche, les agriculteurs ne font plus machine arrière. Le monde agricole est en marche.* »

Avec une douzaine d'agriculteurs déjà engagés sur le territoire du Parc Livradois-Forez, l'optimisme est donc de rigueur. « *Les structures concernées et leurs représentants ont immédiatement fait preuve d'un enthousiasme fort, l'outil est pertinent et il y a eu une reconnaissance rapide du dispositif grâce à sa dimension collective. Comme tout nouveau projet, le plus difficile est de lancer l'action. Il faut désormais s'inscrire dans la durée.* »

LE CLUB DES 10

Porté par le Parc, le collectif Dore j'aDore s'appuie sur neuf autres partenaires, tous spécialistes dans un domaine bien précis : Bio 63, la Fédération régionale des Civam Auvergne (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), la Chambre d'agriculture 63, l'Établissement départemental d'élevage du Puy-de-Dôme, le bureau d'études AER Environnement et territoire, la Mission haies Auvergne-Rhône-Alpes, le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne, le Conservatoire botanique national Massif central, la Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes.

www.parc-livradois-forez.org/valoriser/pratiques-agricoles-durables/dispositif-bassin-versant-de-la-dore/

L'Ance, ce joyau



© Jérôme Kornprobst



© Fédération de pêche 63

Dans le Puy-de-Dôme, l'Ance compte parmi les plus belles rivières. Promenade pédagogique avec Luc Bortoli, responsable développement à la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique dans le département.

Pour Luc Bortoli, « une belle rivière, ce n'est pas seulement une bonne qualité d'eau. Ce qui compte aussi, c'est la qualité des habitats, de la ripisylve, le courant, les veines d'eau, la qualité du fond de la rivière avec une granulométrie variée... C'est tout un ensemble. » A ce titre, la rivière Ance compte parmi les plus belles du département du Puy-de-Dôme. Depuis le Pont de Raffiny, qui enjambe le cours d'eau à

une dizaine de kilomètres de sa source à la jasserie de Pégrol non loin du col des Supeyres, pas l'ombre d'une truite fario ce jour-là mais une eau claire, un fond varié avec creux et replats, gros galets, zones de sable, sédiments fins et limons, sans oublier cette jolie couleur dorée. « L'Ance, c'est le top en qualité d'eau ! » Sur cette portion plutôt plate alliant méandres et zones plus droites, toutes les conditions sont réunies pour accueillir les espèces aussi emblématiques qu'exi-

geantes en matière de qualité de milieu : la truite fario et l'ombre commun.

Parcours No-Kill

Pour se développer, la truite fario exige trois zones bien précises dès lors qu'elle a pu remonter le cours d'eau, ce qui impose une continuité écologique irréprochable. « La zone de repos est très importante : la ripisylve, les sous berges et certains herbiers aquatiques leur assurent la tranquillité nécessaire. La zone de croissance peut privilégier un courant plus conséquent pour amener son lot d'insectes, aquatiques ou terrestres. Enfin, la zone de reproduction doit être peu profonde, avec un léger courant et un fond à granulométrie intermédiaire¹. Si ces trois zones sont préservées, les poissons seront là. » Et donc, les pêcheurs seront heureux !

¹ Cailloux et graviers



Car pour la Fédération, pêche et protection des milieux aquatiques, l'un ne va pas sans l'autre. « *Les pêcheurs sont les premières sentinelles, sans eux, de nombreuses perturbations ne seraient jamais signalées* ».

Au début des années 2010, un parcours No-Kill a d'ailleurs été créé par l'ex-Communauté de communes de la Vallée de l'Ance, l'APPMA du Livradois (association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) et la Fédé 63: « *Un parcours de 3,7 km depuis le pont du Roure à Saint-Clément-de-Valorgue jusqu'au Pont de la Thiolière à Saint Romain qui autorise toutes techniques de pêche avec hameçon simple sans ardillon. La pêche de loisir à la ligne n'a jamais remis en cause la présence d'une espèce, le but était donc d'abord pédagogique: faire le maximum pour conserver la richesse de cette rivière de référence. Le No-Kill est une pêche non blessante et tra-*

duit la volonté affichée des pêcheurs de préserver toujours plus le patrimoine piscicole de la rivière, d'être acteurs de cette conservation du milieu. »

Truite fario et moule perlière

Autre symbole d'une belle eau: la présence dans l'Ance de la moule perlière. « *C'est une espèce parapluie, très exigeante avec la qualité de l'eau. Et pour se développer, elle a besoin de la truite car ses larves – les glochidies – se fixent sur les branchies des truites pendant plusieurs mois avant de se libérer pour aller se fixer dans le sédiment. Donc, sans l'ensemble des conditions requises pour le développement de la truite – qualité d'eau, habitat, zone de reproduction... – il est impossible pour la moule perlière de se maintenir. La biodiversité est un tout et on peut affirmer que si l'on trouve de la moule perlière en quantité, les autres espèces iront bien.* »

Et pour celles et ceux qui l'ignoraient encore, il est interdit de ramasser les moules perlières (l'espèce est protégée comme la truite fario et l'ombre commun d'ailleurs) dont une sur mille seulement est susceptible de dissimuler une perle... Le joyau, c'est la rivière.

PEUPELEMENT

Peuplée d'espèces protégées, la rivière Ance ne compte que des poissons nés sur place, aucun déversement de poissons n'ayant été réalisé depuis 15 ans.

Les stars sont indubitablement la truite fario (photo) et l'ombre commun (doté d'une grande nageoire dorsale magnifique). Dans les rangs des espèces d'accompagnement, on trouve le chabot (un très mauvais nageur qui aime l'eau fraîche), la lamproie de Planer (anguilliforme), des vairons dont les mâles arborent volontiers leur robe de noces, goujons et loches franches (avec leurs barbillons). « *La répartition des espèces est liée à la distance à la source (moins d'espèces en amont, plus d'espèces en aval) et à la configuration de la rivière: pente, largeur, température de l'eau, profondeur moyenne et, très important, température moyenne des 30 jours les plus chauds. Idéalement, la truite fario se plaît dans une eau dont la température se situe entre 12 et 16°.* »

Parmi toutes les espèces peuplant l'Ance, on trouve aussi l'écrevisse américaine, espèce invasive. « *L'autochtone écrevisse à pattes blanches n'est plus présente dans l'Ance mais il en reste dans certains affluents. Importée par l'homme, l'écrevisse américaine est une espèce exotique qui se reproduit à grande vitesse et possède une grande capacité à coloniser de nouveaux milieux.* »

LA FÉDÉ

La Fédération 63 regroupe les associations locales de pêche, agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (APPMA). Ce sont ces associations locales, agréées par l'État, qui détiennent les baux de pêche, délivrant ainsi le droit de pêche.

www.peche63.com

Martin Gutton

L'eau est un bien à pa

Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Martin Gutton a grandi en Livradois-Forez. Il salue aujourd'hui les engagements forts pris par le Parc sur la politique de l'eau.



© Jérôme Kornprobst

« **L'**une des forces de ce territoire du Livradois-Forez, c'est l'engagement du Parc sur les politiques de l'eau. C'est rare et à saluer, car l'eau est un sujet sensible. » La phrase est signée Martin Gutton, Directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne qui connaît bien le territoire pour y avoir régulièrement séjourné. « Mes racines auvergnates viennent de ma mère née au Puy-en-Velay, mes grands-parents vivaient à Saint-Vincent-le-Château et mes parents se sont installés à Monlet,

tout près d'Allègre. Avec ma sœur, je passais mes vacances avec les enfants des paysans voisins. » Impacté par cette nature, dès le lycée, Martin Gutton a choisi de marcher dans les pas de son arrière-grand-père pour devenir ingénieur agronome et ingénieur des eaux et forêts. Aujourd'hui, il pilote donc l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : 300 personnes et 380 millions d'euros de budget dont les trois-quarts gérés sous forme de subventions aux bénéficiaires des acteurs de l'eau. « Depuis 1964, la politique de l'eau, gérée par grands bassins hydrographiques, est

extrêmement participative. Notre comité de bassin (28 % du territoire métropolitain) est composé de 190 personnes¹ qui constituent le Parlement de l'eau et élaborent des stratégies pour l'eau dans le bassin hydrographique Loire-Bretagne. » De son côté, l'Agence de l'eau encaisse les redevances des usagers qu'elle reverse sous forme de subventions aux acteurs locaux² engagés dans la reconquête de la

¹ représentants de l'État, des collectivités locales, des agriculteurs, des industriels, des associations de protection de l'environnement, des fédérations de pêches...

² Les collectivités, associations, acteurs économiques... constituent les commissions locales de l'eau.

rtager

qualité de l'eau. « Grâce à des contrats territoriaux comme celui signé avec le Parc, nous sommes un outil financier au service de l'eau selon un système intelligent et vertueux : l'eau paie l'eau. »

D'Arlanc à Saint-Nazaire

Concernant le bassin Loire-Bretagne, si un cours d'eau sur quatre est jugé en bon état selon les 33 critères imposés par l'Union européenne – état de pollution mais aussi richesse biologique – la situation est bien meilleure dans le Massif central avec 50 % des cours d'eau en bon état, 25 % supplémentaire étant tout proche de l'être. « Le patrimoine naturel du Livradois-Forez participe au soutien d'étiage de la Loire et, concernant l'eau, la richesse du Massif central, ce sont ces milliers d'hectares de prairies humides, zones humides et tourbières. Et même si la situation du Parc est plutôt bonne, il faut continuer à agir et progresser avec un travail à mener sur la forêt, sur la préservation des zones humides et la restauration des cours d'eau comme la Dore et la Durolle, fortement aménagées en leur temps pour apporter l'énergie hydraulique indispensable à l'industrialisation. Ces barrages n'ont plus d'usage aujourd'hui, il y a donc tout un travail à mener pour les démonter, réaménager les cours d'eau et assurer la continuité écologique... Pour qu'un cours d'eau fonctionne bien, il faut que tout le bassin versant assure une régulation adaptée et c'est ce à quoi s'attache le Parc. »

Car ce qu'il faut bien avoir en tête, c'est qu'une goutte d'eau tombée à Arlanc ou Saint-Amant-Roche-Savine verra son histoire se poursuivre jusqu'à Saint-Nazaire... Toute action sur le territoire du Livradois-Forez a donc des conséquences, positives ou négatives, sur la qualité de l'eau des centaines de kilomètres plus loin.

« L'eau de la Dore rejoint l'Allier qui rejoint la Loire... Quand j'aménage mon village, ou que je développe une industrie, j'ai besoin d'eau et je vais rejeter des eaux usées... En

aval, les habitants de Nantes seront donc impactés. »

« Le stockage de l'eau est une vieille histoire. »

Le changement climatique nous rappelle combien l'eau est précieuse. Combien elle peut être rare aussi. « Le stockage de l'eau est une vieille histoire, qui a un coût financier mais aussi écologique. La stocker n'est pas une aberration – sans le barrage de La Valette, la ville de Saint-Étienne n'aurait jamais pu se développer – mais il faut respecter un juste équilibre, environnemental notamment. Pour développer l'irrigation, les agriculteurs n'ont d'autre choix que de construire du stockage avec des prélèvements hivernaux pour éviter des prélèvements estivaux, saison dont on sait qu'elle sera encore plus problématique dans les années qui viennent. Mais il est clair que si l'on développe l'irrigation au détriment de l'environnement, de l'eau potable, il va y avoir un problème. La priorité c'est l'eau potable.

Mais il ne faut surtout pas entrer dans une guerre de l'eau qui est un patrimoine commun, un bien à partager. Tout le monde est donc légitime à pouvoir prendre position sur l'eau. C'est aux commissions locales

de l'eau de faire avancer le débat avec l'ensemble des acteurs en conservant toujours à l'esprit l'intérêt général. L'eau est un beau sujet, passionnant. »

Une mission de longue haleine qui nous concerne toutes et tous, d'où la nécessité d'économiser l'eau et de jouer sur tous les leviers : « Contrairement à ce qui a été fait dans les anciens schémas d'urbanisation, il faut rétablir des zones humides pour mieux conserver l'eau et favoriser son infiltration. Pour faire face à moins d'eau l'été et des températures plus élevées, il sera nécessaire d'adapter les systèmes de production agricole. À son niveau, un particulier peut choisir de stocker son eau pluviale pour son potager et permettre au surplus de s'infiltrer dans sa parcelle.

Une industrie comme Sanofi (Euroapi, ndlr) à Vertolaye a pris des mesures fortes pour diminuer l'impact de ses rejets sur la qualité de l'eau et la vie piscicole. »

Les actions exemplaires font d'ailleurs l'objet de récompenses, tous les deux ans, avec les Trophées de l'eau. « Ces trophées ont une vocation pédagogique. Ils permettent de montrer à tous ce qui a marché ailleurs. »

LES 6 MISSIONS DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Surveiller la qualité de l'eau ;

Centraliser les données ;

Construire le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE),

Collecter les redevances et reverser des subventions pour agir ;

Communiquer et informer ;

Coopérer à l'international : « Sur la planète, tout le monde n'a pas la chance de bénéficier d'une eau de qualité et en quantité suffisante. L'agence consacre 1 % de son budget à des actions internationales (Afrique, Amérique du Sud et Asie du Sud-Est). »

ENTREPRISES À REPRENDRE ET LOCAUX D'ENTREPRISES



Reprise d'un fonds de commerce à Châteldon
100 m²

Vente - 40 000 €



Bâtiment artisanal à vendre à Thiers
Plateau d'environ 450 m²

Prix de vente: 330 000 €
Si location: 2 500 € HT/mois
+ 3 600 € de taxe foncière



Bâtiments industriels à vendre La Monnerie-
Thiers - environs 2 000 m²
Superficie du site: 1,1 hectare environ
Réserve foncière / Possibilité d'extension:
4 000 m² environ

Taxe foncière: 4 600 €
Prix de vente: 200 000 € à débattre



Reprise hôtel/restaurant à Vertelaye
22 chambres avec douche ou bain et toilettes,
3 salles de 50/20/20 couverts, terrasse de 30
couverts, piscine, parc de 6 000 m².
Licence IV pour les deux activités.

Vente - 400 000 €



Local partagé – Sauvessanges
Commerce/local partagé avec un logement
attendant

Location - A négocier



Reprise du bar du Globe à Billom
Bar (Licence IV) à reprendre au cœur du
centre Bourg de Billom.

Vente - à discuter



Terrains d'activités économiques à Billom
Superficie totale: 13 500 m²
Superficie totale cessible:
découpage en 7 lots

Vente - 40 € HT / m² - Par an



À vendre terrain en zone d'activité à Ravel
1300 m²



Gérance restaurant Chalmazel
Capacité de 100 à 110 couverts sur 2 salles et
1 terrasse

Location

Christelle Peyre
c.peyre@parc-livradois-forez.org

Retrouvez les locaux d'entreprises
et entreprises à reprendre sur le site:
<https://entreprendre-en-livradois-forez.org>